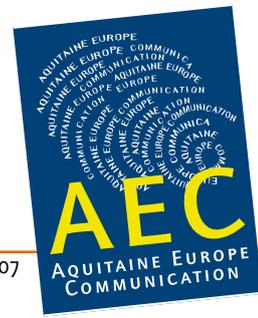


L'Aquitaine NUMÉRIQUE

L'Aquitaine numérique **Hors-série** Numérisation du Patrimoine - Octobre 2007



Vers un écosystème numérique de l'écrit et du livre



Hors-série réalisé à l'occasion de la journée « Patrimoine, numérisation et accès aux savoirs » organisée conjointement par Aquitaine Europe Communication et l'Agence Régionale Pour l'Écrit et le Livre, le 25 octobre 2007 à l'Hôtel de Région.



Pour la troisième année consécutive, Aquitaine Europe Communication et l'Agence Régionale Pour l'Écrit et le Livre organisent à l'Hôtel de Région une journée consacrée à la numérisation du patrimoine et l'accès aux savoirs. Après une année 2005 où l'entrée en lice de Google et la réaction de Jean-Noël Jeanneney pour susciter et fédérer une réaction européenne avaient attiré tous les feux de l'actualité, l'édition 2006 a été l'occasion de faire le bilan des « priorités et atouts de la numérisation pour les Régions de l'Europe ».

Cette édition 2007 se donne pour titre « Bibliothèques numériques et coopération ». Le présent document entend apporter un éclairage prospectif à la question soulevée, en pointant que le retour en grâce cette année du trublion de la fin des années 1990, le fameux livre électronique (au sens de terminal de lecture), s'inscrit dans un contexte général qui a fortement évolué depuis l'époque de son premier échec commercial.

Les grands programmes privés de numérisation apparaissent en effet comme la partie émergée de projets encore plus vastes pour la naissance d'un écosystème destiné à accueillir l'écrit dématérialisé. Un écosystème dans lequel s'inscrivent les bibliothèques numériques, mais dont la visée première n'est pas nécessairement l'accès aux savoirs, mais leur « valorisation » économique et leur commercialisation.

Vers un écosystème numérique de l'écrit et du livre



Sommaire :

Google, Microsoft et la Bibliothèque numérique européenne	p4
Livre numérique : les éditeurs se préparent	p5
La presse teste les nouveaux terminaux de lecture	p6
Bibliothèques 2.0 et nouvelles pratiques	p8
Entretien avec Patrick Volpihac, directeur de l'Arpel	p10



Vers un écosystème numérique de l'écrit et du livre

Après les grands intermédiaires d'internet que sont les moteurs de recherche, éditeurs et libraires se penchent sur la numérisation de « leur » patrimoine, tandis que la seconde génération de terminaux de lecture entend entraîner le livre vers la convergence numérique.

■ Google, Microsoft et la Bibliothèque numérique européenne

Depuis la deuxième édition des rencontres « Patrimoine, numérisation et accès aux savoirs » organisées conjointement par l'ARPEL et AEC, le 24 octobre dernier, les grands projets de numérisation continuent sur leur lancée. Google maintient son modèle de numérisation a priori avec retrait des œuvres de son index si d'éventuels ayants-droit se manifestent, en passant des accords avec les bibliothèques qui lui soumettent leur fonds. Cinquième bibliothèque européenne – et première francophone – à rejoindre le programme, celle de l'Université de Lausanne, en mai dernier, apporte ainsi environ 100 000 ouvrages, tous dans le domaine public (donc consultables en intégralité et téléchargeables) et pour une bonne part en français, souligne le blog Google consacré au projet ; une bibliothèque belge a également rejoint le programme peu après, malgré les condamnations réitérées de Google dans ce pays pour sa politique d'indexation systématique des contenus de journaux en ligne (un différend de même nature avec l'AFP s'est par ailleurs réglé à l'amiable après transaction). Si l'on se fie à l'index du moteur de recherche, pas moins de 8,5 millions de livres auraient en tout cas déjà été scannés par Google, soit une progression à un rythme soutenu, puisqu'une estimation l'an dernier à la même époque situait le « fonds » autour des 2 millions d'ouvrages. De son côté, Microsoft a fait évoluer son projet concurrent en l'intégrant plus étroitement aux autres fonctionnalités de sa plateforme de recherche et de services en ligne, Live, ce qui rend difficile d'estimer le nombre d'ouvrages d'ores et déjà traités. D'autant que la firme préfère centrer sa communication sur un modèle vertueux fondé sur l'accord préalable (et d'égratigner le rival Google au passage). Microsoft a par exemple signé un accord en juin avec divers éditeurs américains tels que Cambridge University Press ou McGraw Hill ; à la même époque, les universités de Californie et de Toronto ont par ailleurs mis à disposition de Microsoft leur fonds libre de droits, soit quelque 45 millions d'ouvrages. Les deux géants américains poursuivent donc la course de vitesse engagée depuis 3 ans, sans évolution notable des stratégies ni des services proposés, que ce soit à l'internaute ou aux bibliothèques et éditeurs partenaires.

La bibliothèque numérique européenne perd en lisibilité

Hors les Etats-Unis, on sait également que le moteur de recherche chinois Baidu, de taille à se frotter aux Microsoft, Google et Yahoo!, est engagé dans un projet

de bibliothèque numérique. En Europe, les contours du projet de Bibliothèque Numérique Européenne (BNuE) se sont épurés : on sait désormais que la colonne vertébrale n'en sera pas un moteur de recherche, cette partie-là de l'inquiétude manifestée par Jean-Noël Jeanneney ne trouvera donc pas de réponse à court terme (Quaero, souvent cité il y a un an, est d'ailleurs devenu depuis franco-français et est notamment concurrencé par le moteur allemand Theseus). Le projet se recentre sur la numérisation et la mise à disposition raisonnée, avec des ambitions chiffrées qui ne varient pas : 100 000 ouvrages numérisés chaque année au titre de la contribution de la BNF, au minimum 2 millions d'ouvrages disponibles en 2008 au sein de la BNuE, 5 à 6 millions à terme. Ce qui ressort, également, c'est que le projet est aujourd'hui essentiellement français, ne serait-ce qu'en termes de financement : les dix millions d'euros venus alimenter l'exercice 2007 (contre 3,3 millions en 2006) sont intégralement issus de la taxe sur les appareils de reproduction fabriqués ou importés en France. Le site europeana.eu, ouvert en mars 2007 en version bêta, contrairement à ce que son adresse pourrait doublement laisser entendre, est également pour l'essentiel une contribution française. Il s'agit d'une maquette fonctionnelle préfigurant ce que pourrait être l'interface de la future BNuE. Nul doute que les outils développés, dont l'ergonomie demeure perfectible malgré un effort louable d'amélioration de l'expérience utilisateur, enrichiront également la prochaine version de Gallica ; pour l'instant, Europeana n'accueille que 12 000 références, surtout issues des fonds numérisés par la BNF (90 000 titres à ce jour, beaucoup en mode image).

Les projets de numérisation se diversifient

Reste que l'actualité de la numérisation ne faiblit pas. Depuis 2005, l'Unesco et la Bibliothèque du Congrès américaine ont un projet de bibliothèque numérique mondiale dont les contours se sont précisés : mise en réseau des bibliothèques numériques existantes et préservation du patrimoine dans les pays en voie de développement. Le projet Gutenberg, lancé en 1971 à titre particulier ou presque par Michael Hart, a pour sa part connu une récente accélération : fondé sur un réseau de volontaires pour la numérisation et la relecture, il revendique désormais 20 000 titres, dont presque 2000 en français, le tout en mode texte intégral et dans un format de fichier universel. Des projets européens, comme eBooks on Demand initié par la bibliothèque d'Innsbruck dans le cadre du programme eTen, explorent des voies intermédiaires : les livres au catalogue des bibliothèques partenaires

seraient scannés au fur et à mesure que les utilisateurs en feraient la demande au coup par coup (en payant), les fichiers venant ensuite alimenter un fonds libre d'accès (voir *L'Aquitaine Numérique n°8, oct. 2007, p13*).

■ Livre numérique : les éditeurs se préparent

Mais si les projets « patrimoniaux » de numérisation continuent d'avancer sur leur logique propre, c'est dans la mise en place des premières briques d'un vaste écosystème de production, de distribution et de commercialisation du livre et plus généralement de l'écrit numériques que la bascule est en train de se produire. De manière un peu provocatrice, on peut choisir d'en prendre pour premier exemple le partenariat entre la BNF et chapitre.com : il permet à ce dernier de commercialiser, sous forme de fac-similé sur papier A4 ou de fichier PDF, des ouvrages rares et épuisés issus des quelque 750 000 références du fonds BNF avant 1870. Mais il est bien plus significatif d'observer qu'aujourd'hui Numilog, via des partenariats avec divers éditeurs français, propose un catalogue de plus de 35000 références numériques (39000 références chez Mobipocket, filiale d'Amazon) ; ou encore qu'Editis ou Hachette viennent d'annoncer des recrutements stratégiques pour développer une filière livre numérique. Aux Etats-Unis, Penguin commercialise désormais sous forme numérique l'intégralité de sa production, l'un de ses représentants déclarant lors du dernier Book Expo America, à New York, que si cette activité ne représente aujourd'hui qu'un tout petit chiffre, elle pourrait représenter au moins 10% des ventes d'ici 3 à 5 ans, au moins dans l'éducatif (en France, la multiplication des environnements numériques de travail, faisant suite à des plans comme Un collégien un ordinateur portable, confirment la maturation générale du secteur et la perspective d'une dématérialisation au moins partielle des manuels scolaires dans les années à venir).

Les intermédiaires s'alignent

En effet, les enjeux de la numérisation en cours ne sont pas seulement ceux d'une image américano-centrée du patrimoine mondial, ni même le seul respect des droits de propriété intellectuelle, mais résident également dans le contrôle de la production et de la distribution tout au long d'une chaîne du « livre » numérique en émergence. Aux Etats-Unis, un groupe issu du livre papier comme Random House vient de consentir des investissements

significatifs pour pouvoir se payer le luxe de refuser d'entrer dans le giron pourtant séduisant de Google Book Search ou d'Amazon, en développant sa propre solution en ligne de catalogue numérique avancé, « Insight » : lancée au printemps, elle comporte aujourd'hui 8000 références avec notices, couvertures, extraits, etc., et l'éditeur à d'ores et déjà numérisé intégralement 3000 titres de son catalogue. Car, ainsi que l'a confirmé une réunion plus ou moins secrète entre les patrons de Google et divers éditeurs américains, au début de l'année, les fondateurs du moteur de recherche misent sur la dématérialisation du livre et ambitionnent de se positionner comme intermédiaire incontournable dans la commercialisation du livre numérique.

Livre numérique : des fichiers et des tablettes

Une position qu'Amazon, par exemple, n'entend pas céder sans combattre, même si un nombre grandissant d'éditeurs anglo-saxons, d'abord réticents, accepteraient désormais de rejoindre le programme qui leur est dédié au sein de Google Book Search (numérisation, présentation d'extraits, liens vers libraires en ligne proposant l'ouvrage). Fin 2006, on apprenait qu'Amazon France avait de son côté signé un partenariat avec Michel Lafon, Le Dilettante, L'Ecole des loisirs, Les Presses de Sciences Po, les éditions Eyrolles et l'ensemble des maisons du groupe Editis pour son programme « Chercher au cœur » (numérisation des ouvrages pour feuilletage virtuel sur le site marchand à des fins d'aide à la vente : le programme concerne pour l'instant la vente de livres papier). Plusieurs dizaines de millions de dollars ont été investis par le groupe dans la numérisation d'environ 100 000 ouvrages, avec une proportion de titres en français comprise « entre 25% et 50% ». Au-delà de ces partenariats stratégiques, la prochaine bataille semble devoir se jouer sur le duo livre numérique (au sens de fichier) et tablette de lecture (ou reader). Depuis la fin 2006, Amazon entretient le suspense autour du Kindle, un modèle de reader à base d'encre électronique développé spécifiquement, finalement présenté depuis le printemps 2007 et dans le plus grand secret à quelques éditeurs triés sur le volet s'engageant à respecter une clause de confidentialité drastique. Les observateurs du numérique spéculent volontiers sur qui saura reproduire dans l'univers du livre numérique le duo magique iPod-iTunes Store, et divers rapprochements entre Google et Apple font dire aux analystes que la stratégie d'Amazon en la matière n'est pas isolée.

Bookeen, une entreprise française dans la course

Parmi les pionniers du livre électronique, la société française Cytale, fondée en 1998, a déposé le bilan en 2002 dans un contexte général morose d'éclatement de la bulle internet, suite à l'échec commercial de son terminal de lecture, le Cybook première version. Il ne s'en était vendu qu'un millier : trop peu de contenus numérisés disponibles (à peine 1500 références), une technologie d'affichage LCD inconfortable et consommatrice d'énergie, poids et encombrement excessifs, autant de handicaps sur un marché à créer de toutes pièces, a contrario des usages dominants en matière de lecture.

Deux salariés de Cytale y croient pourtant : ils rachètent les actifs, fondent Bookeen (lire « bouquine ») et font évoluer le produit initial en y intégrant les dernières avancées technologiques. Le dernier modèle en date, le Cybook Gen3, s'appuie comme bon nombre de ses concurrents sur la technologie e-ink. 175 grammes pour un écran de 15 cm de diagonale, le dernier-né de Bookeen n'a plus grand-chose à voir avec ses prédécesseurs : il tient dans une poche de veste et bénéficie d'une autonomie de 8000 pages lues. Conçu en France, mais fabriqué en Chine, l'appareil est en cours de commercialisation ; Laurent Picard et Michael Dahan, les deux fondateurs de Bookeen, avancent un prix de l'ordre de 350 euros et visent en premier lieu le marché des habitués de la lecture sur écran (d'ordinateur, le plus souvent), déjà relativement bien structuré aux Etats-Unis par exemple.

Le dernier Cybook permet d'afficher des photos et d'écouter des MP3, mais l'accent a surtout été porté sur la compatibilité maximale avec les divers formats de fichiers utilisés pour la diffusion de livres numériques : Mobipocket, HTML, texte, PalmDoc, PDF...

L'acheteur n'est donc pas prisonnier du kiosque de téléchargement de Bookeen, Ubibooks, qui compte pourtant désormais quelque 53000 références dans 6 langues, mais peut lire des ouvrages achetés sur d'autres plateformes, ou directement sur le site des éditeurs et libraires en ligne qui se lancent désormais sur le créneau du livre dématérialisé.

<http://www.bookeen.com>

La presse teste les nouveaux terminaux de lecture

Sony, avec le lancement fin 2006 de sa plateforme baptisée Connect, n'a pourtant pas transformé l'essai, malgré des ventes plutôt encourageantes de son reader, le PRS-500. Connect, plateforme généraliste (musique, film, livre numériques), n'a pas trouvé son public ; on a appris cet été qu'elle allait bientôt fermer – mais l'activité eBook sera maintenue. En France, la fin du printemps a vu le lancement de l'offre du Journal Les Echos, plutôt destinée à tester les usages et les possibilités du support qu'à créer un marché à court terme : pour 649 euros ou 770 euros selon le modèle de reader choisi (Les Echos ont fait appel à un fabricant chinois pour développer leur propre modèle), on dispose du reader lui-même, d'un abonnement d'un an au journal sous forme numérique, d'une sélection de dépêches AFP, de livres numériques (au sens de fichiers) fournis par divers éditeurs partenaires dont Nathan. Les contenus sont récupérés via USB par synchronisation avec un ordinateur connecté, ou même par Wifi depuis n'importe quel hotspot pour la version plus luxueuse. Un abonnement sans reader est proposé à 365 euros pour ceux qui possèdent déjà le leur. Le Monde procède également à des tests, et d'une manière générale la presse mondiale conduit une veille attentive sur les possibilités du papier électronique (ou e-paper) combiné à la généralisation des réseaux internet et mobiles : économie de papier, court-circuitage des réseaux de distribution classiques comme les NMPP, développement de nouveaux services liés à la convergence numérique, etc.

Avancées technologiques

D'un point de vue technologique comme ergonomique, les readers proposés aujourd'hui ont notablement progressé par rapport à la génération qui a connu un échec commercial à la fin des années 1990. Diverses technologies d'affichage existent, l'une des plus prometteuses à court terme étant la technologie e-ink (encre électronique), qui enferme entre deux films plastiques de minuscules billes d'encres polarisées électriquement : cantonnée pour l'instant à l'affichage en niveaux de gris sur les modèles déjà commercialisés, cette technologie ne nécessite pas de rétro-éclairage, le confort de lecture est similaire à celui du papier, et la consommation d'énergie reste faible puisque limitée aux changements d'image. On retiendra surtout que les appareils sont de plus en plus légers (200 grammes contre encore plus d'un kilogramme il y a quelques années), que définition et contraste ont dépassé le seuil rendant l'usage agréable, que les interfaces s'améliorent, permettent la prise de notes, etc.





Grâce à un écran souple e-ink enroulable, le Cellular-Book développé par Telecom Italia et Polymer Vision offre une surface d'affichage au moins 4 fois supérieure à celle des mobiles de dernière génération. La technologie employée permet la lecture même en plein soleil, et l'opérateur mobile a doté l'appareil d'une carte SIM gérant l'accès aux livres et journaux disponibles via son réseau.

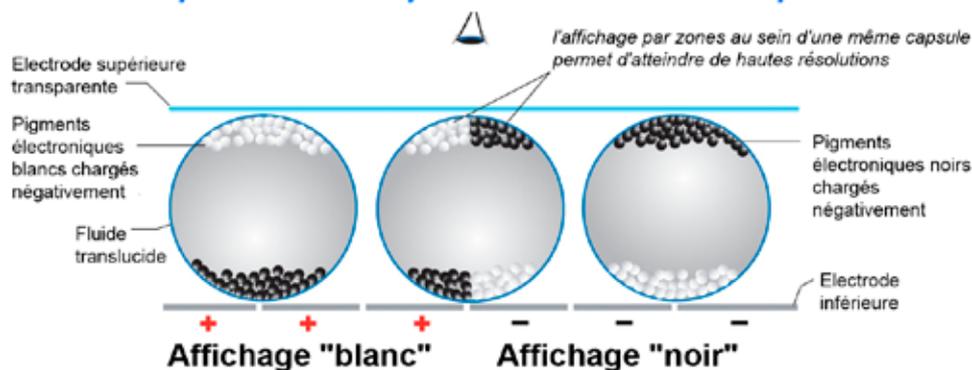
La connectivité, notamment sans fil, est appelée à se développer. Des prototypes couleurs apparaissent, de même que des supports souples de plus en plus fins, voire les deux en même temps : en mai, LG et Philips ont présenté le premier écran flexible couleur, d'une épaisseur d'un tiers de millimètre. Plus significatif encore, le papier électronique entre dans l'ère de la production de masse : PlastiLogic a ainsi levé au début de l'année 100 millions de dollars pour construire une usine en Allemagne, à Dresde où sont également implantés les fondeurs AMD et Infineon (recherche et production de puces électroniques). Opérationnelle en 2008, l'usine devrait produire plus d'un million d'unités dès la première année, et on estime la demande à plus de 40 millions d'unités dès 2010. Pour le cabinet de consulting AFAICS Research, le marché des appareils de lecture e-paper pourrait atteindre en 2010 le milliard de dollars, et selon l'institut IDTechEx, le marché global de l'e-paper pourrait atteindre les 30 milliards de dollars en 2015 – Gartner confirmant début 2007 que l'e-paper est une technologie de rupture, susceptible donc de générer des usages nouveaux et une appropriation rapide.

La lecture rattrapée par la convergence numérique

Une chose est sûre au moins : les terminaux de lecture numériques se multiplient. L'ordinateur, désormais généralement connecté à internet, occupe déjà une place significative dans notre consommation d'écrit, sinon de livre (de plus en plus de livres sont néanmoins vendus avec toutes sortes d'annexes en ligne : mini-site événementiel sur le modèle de ce qui se pratique pour le lancement des films, mais aussi site dédié venant augmenter le contenu, blog, ressources documentaires, etc.

– et on a vu cet été la presse people française expérimenter autour des QuickTags, ces codes barres à deux dimensions qu'on photographie avec son mobile pour accéder à une page internet ou télécharger une vidéo). Le thème récurrent de la convergence numérique autour d'un terminal mobile multifonctions prend désormais en compte la lecture : très vite sont apparues des applications pour permettre la lecture d'ebooks sur iPod (et désormais sur iPhone également), alors que ceux-ci n'ont pas été conçus pour. Il s'agit là d'un usage marginal. Mais on sait qu'au Japon la lecture sur mobile a véritablement explosé, générant même un genre de fiction littéraire spécifique, avec un marché de l'ordre de 70 millions d'euros en 2006 et des « tirages » de l'ordre de 150 000 téléchargements par jour pour les meilleures ventes. Des éditeurs américains commencent à explorer également ce marché des mobiles et des PDA : Mobifusion propose textes et dessins depuis janvier, Moka distribue depuis avril des extraits issus de 80 titres dans le registre de la spiritualité, Mac Millan a lancé MPS Macmobile le 1er juin... Mais avec l'e-paper de nouveaux terminaux à écran enroulable deviennent possibles : ceux-ci combinent donc les avantages de la facilité de transport, d'une large surface d'affichage et d'un confort de lecture optimal y compris en plein soleil où les écrans actuels disent leurs limites. Au salon 3GSM 2007, en février dernier, Telecom Italia et Polymer Vision ont dévoilé le Cellular Book, destiné à la commercialisation seulement en Italie pour l'instant : plus petit qu'un mobile, il dispose d'un écran e-paper enroulable d'une surface 4 fois supérieure à celle des écrans de PDA, est pourvu d'une capacité de stockage de 4 Go et d'une carte SIM permettant le téléchargement de livres et journaux numériques via le réseau de l'opérateur.

Vue de coupe des microcapsules d'encre électronique



NB. e-ink est une marque déposée de E Ink Corporation



L'application d'un champ électrique pendant une durée très brève permet de polariser chaque bille d'encre électronique et de modifier l'image affichée, avec une réactivité équivalente au fait de tourner une page.



■ Bibliothèques 2.0 et nouvelles pratiques

Comme avec le passage du rouleau au codex, le passage à des supports numériques et la dématérialisation du livre feront naître de nouveaux usages, de nouvelles formes. D'ores et déjà, la vague du web 2.0 (web participatif, collaboratif, souvent communautaire) a fait naître des objets qui remettent en cause la façon d'organiser les savoirs. Wikipedia est souvent cité comme exemple, mais les évolutions ne concernent pas seulement les contenus, elles touchent également à l'organisation et à l'accès au corpus d'ores et déjà présent dans les

bibliothèques, qu'elles soient physiques ou numériques. On voit ainsi se multiplier des sites communautaires autour du livre : LibraryThing.fr, bibliophil.org, goodreads.com, booktribes.com, WhatsOnMyBookshelf.com, shelfari.com, BookMooch, Babelio.com... Chacun de ces sites a son approche propre, plus moins orientée réseau social ou site de recommandation marchande, mais tous ont en commun de proposer à des lecteurs de se constituer une bibliothèque virtuelle à partir de leurs lectures et du fonds de diverses librairies en ligne, de produire des fiches de lecture, de les partager avec les autres membres du site, etc. Une œuvre n'appartient plus à un genre en vertu d'un catalogue

L'actualité politique du livre numérique français

Sous le titre un brin provocateur de « La galaxie Gutenberg face au big bang du numérique », le sénateur de Gironde Jacques Valade a remis le 26 septembre dernier au Sénat un rapport d'information sur l'avenir du secteur de l'édition. S'exprimant au nom de la commission des Affaires culturelles, le sénateur a souligné qu'il avait suivi avec beaucoup d'intérêt la mission de prospective « Livre 2010 » initiée par l'ex-ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres, indiquant par ailleurs qu'il partageait bon nombre des constats inscrits dans le document de synthèse « Pour que vive la politique du livre », rendu public en juin.

Nouveaux défis sur un secteur fragile

Au-delà de l'hommage rendu à la mission ministérielle, le discours du sénateur frappe par l'affirmation des nouveaux défis que pose la révolution numérique à un secteur déjà fragile : « Les travaux parlementaires qui ont préparé et nourri la discussion de la loi du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information ont convaincu [la] commission que l'arrivée et la généralisation des technologies numériques allaient étendre progressivement et rapidement leurs effets à l'ensemble des formes d'expressions culturelles et aux industries qui les sous-tendent. Certes, les débats [...] ont particulièrement insisté sur les conséquences de la révolution numérique pour l'industrie du disque et celle de l'audiovisuel ou du cinéma : ce sont, en effet, celles qui ont été les plus rapidement et les plus visiblement touchées. Mais les auditions que [la] commission a conduites auprès de l'ensemble de la sphère culturelle, lui ont permis de mesurer que les métamorphoses du numérique avaient également commencé à gagner les autres secteurs de la

culture, et notamment celui du livre et de l'écrit, et que la défense du droit d'auteur n'était qu'un des paramètres des nouvelles équations qui commençaient à se dessiner. »

Anticiper le devenir du livre

Renaud Donnedieu de Vabres, en ouverture du colloque « L'avenir du livre » organisé en février dernier dans le cadre de la mission « Livre 2010 », avait posé le débat dans des termes assez proches : « Au cœur de la démarche actuelle, la conviction concernant le devenir numérique du livre est apparue tout à fait décisive. Déjà fort de l'enseignement et des évolutions en cours dans le domaine de la musique ou de la presse, j'ai la conviction qu'il revient à l'Etat d'anticiper le changement et d'accompagner les acteurs dans ces évolutions. En l'espace de trois ans, que de signes annonciateurs, que de bouleversements, pour un secteur que l'on a dit protégé, étant donné la substance particulière du livre. Après l'industrialisation du signalement, la mise en dialogue d'immenses bases de données, la numérisation de masse, voici surgir de nouveaux prodiges. L'émergence de nouvelles technologies, comme l'encre électronique et la commercialisation de terminaux de lecture souples et économiques, fait craindre l'émergence d'un système capable de ravir au livre sa prééminence comme l'iPod a pu le faire pour les supports de la musique. L'émergence d'un commerce de masse en ligne pour le livre est l'un des visages de la grande transformation qui est en marche. Nous sommes à l'aube d'une mutation historique, la plus importante depuis l'imprimerie, à n'en pas douter. » Un constat sur quoi il fondait sa vision de la responsabilité de l'Etat : « La première [priorité] consiste à anticiper le devenir numérique du livre, c'est-à-dire à perpétuer devant nous, dans l'avenir son essence, en prenant en compte les technologies émergentes. »



raisonné mais, par exemple, grâce à la convergence des mots-clés librement associés par les lecteurs eux-mêmes. Autre conséquence, la notion de chef d'œuvre, la valeur patrimoniale, historique, etc. – mais aussi la figure d'autorité du critique, et du sachant d'une manière générale – s'effacent au moins en partie devant l'appréciation moyenne des lecteurs. Les pages consacrées à certains livres mis en vente sur Amazon affichent les avis des « meilleurs » habitués du site avant l'habituelle sélection de critiques relevées dans la presse.

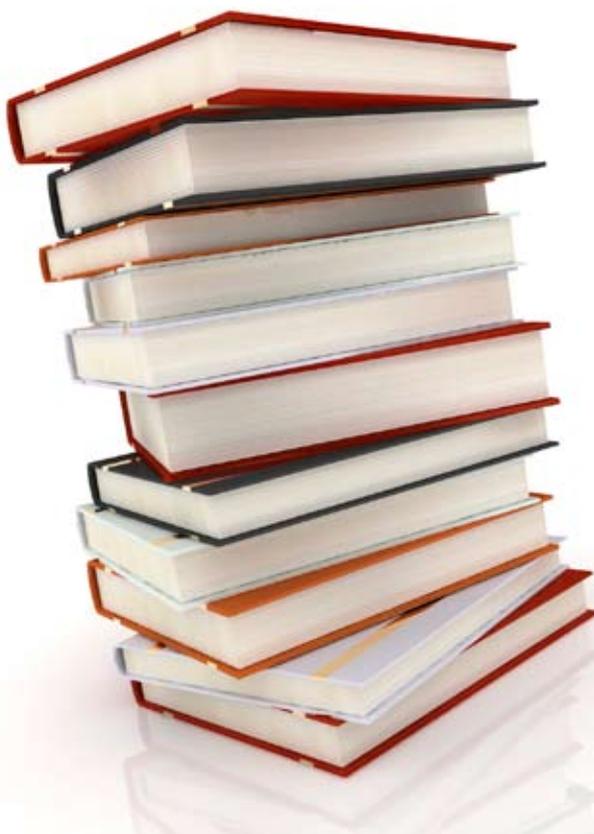
Livre numérique et téléchargement illégal

Si le livre numérique devient un fait de société, relayé par des terminaux de lecture adaptés et connectés, ces phénomènes qu'on observe sur internet auront un impact démultiplié, d'abord sur la distribution, puis sur la production. Ce chemin, sur lequel contribuent à nous engager les grands projets de numérisation en cours, sera bordé des mêmes épines qui égratignent aujourd'hui les acteurs de l'industrie du disque et du cinéma : droits d'auteur et droits voisins malmenés, téléchargement illégal (on trouve déjà sur les réseaux peer-to-peer certains ouvrages et revues scannés par les internautes eux-mêmes, et notamment des bandes dessinées et des revues en grand nombre), verrous techniques et défaut d'interopérabilité, etc. Les enjeux économiques ne peuvent être dissociés des enjeux patrimoniaux : ce n'est pas la seule conservation qui est en jeu, ni la mise en avant d'une vision du monde organisée par un algorithme ou un autre, mais la capacité à continuer d'enrichir le patrimoine existant dans le respect des diversités.

Evolution des pratiques culturelles

D'autant que le marché du livre est déjà bien malmené, et que le livre lui-même, en tant que pratique culturelle, a connu des jours meilleurs. Le ministère de la Culture et de la Communication vient de rendre publique une étude consacrée à l'évolution des pratiques culturelles et médiatiques des Français : livre, presse écrite, cinéma, théâtre, télévision, concert, écoute de musique enregistrée, etc. L'approche générationnelle qui a présidé à l'analyse des données collectées en la matière depuis 1973 permet de mettre en évidence les évolutions d'une génération à l'autre, mais aussi au fil du vieillissement de chaque génération. Chaque génération, c'est confirmé, lit moins de livres que la précédente au même âge, tous niveaux d'études confondus (c'est même chez les haut diplômés que la chute relative est la plus marquée). Mais aussi, quelle que soit la génération, la part de « gros lecteurs » (plus de vingt livres au cours des 12 derniers mois) décroît avec l'âge : elle connaît notamment une baisse sensible avec la fin des études et l'entrée dans la vie active, sans que cette baisse soit compensée avec l'augmentation du temps libre à l'âge de la retraite,

où ce sont les loisirs audiovisuels qui prennent le relais. Les jeunes non lecteurs d'aujourd'hui, une fois plus âgés, ne deviendront donc pas les lecteurs de demain, contrairement à ce qu'avancent souvent notamment les acteurs de la presse papier (également bien menacée pour sa part payante). L'étude complète ce constat peu encourageant en notant que le facteur technologique, au fil des années, est devenu de plus en plus déterminant dans les évolutions des pratiques culturelles, qui s'alignent sur un rythme d'innovation de plus en plus soutenu. Et de conclure : « les pratiques culturelles 'pré-numériques' risquent d'être absorbées par les nouvelles technologies (internet en tête) qui viennent brouiller les frontières entre les différents champs culturels et imposent à terme une nécessaire redéfinition de l'ensemble des pratiques culturelles ». Malgré toutes les incertitudes qu'on vient d'évoquer, la numérisation pourrait donc bien, à terme, accompagner la mutation du livre vers une forme nouvelle. D'ailleurs, la plupart des readers développés actuellement intègrent également une fonction de baladeur MP3...





Patrick Volpilhac

Directeur de l'Agence régionale pour l'écrit et le livre.

Entretien avec...

Patrick Volpilhac, directeur de l'Agence régionale pour l'écrit et le livre.

AEC : Vous présentez, à l'occasion de la conférence « Patrimoine numérisation et accès aux savoirs : Bibliothèques numériques et coopération », un nouveau module de votre site internet consacré aux fonds rares et précieux des bibliothèques d'Aquitaine. De quoi s'agit-il ?

Patrick Volpilhac : En effet, nous travaillons depuis un an à collecter, numériser, référencer les documents qui seront mis en ligne dans ce module. Le but est de mettre en valeur les fonds des bibliothèques de Bordeaux, Périgueux, Bayonne, Pau, Cambo-les-Bains, Oloron-sainte-Marie et Orthez acquis avec l'aide de l'Etat et de la Région dans le cadre du Fonds régional d'acquisition des bibliothèques (FRAB). Ce dispositif aide les bibliothèques municipales à acheter des documents anciens, rares et précieux dont le coût dépasse les possibilités budgétaires des collectivités. Pour faire connaître ce patrimoine, près d'un millier de documents, nous avons conçu une galerie virtuelle permettant aux internautes de découvrir près des photos, manuscrits, estampes, etc., d'auteurs connus ou moins connus. Des textes d'historiens et d'écrivains accompagnent les oeuvres présentées et l'ensemble est mis en valeur par le travail de cinq vidéastes qui, à travers des films courts, nous invitent à des balades créatives dans ce musée virtuel. En 2008, nous irons plus loin en intégrant dans ce module les fonds de musées aquitains.

AEC : C'est une nouvelle approche du patrimoine régional.

P.V : L'Arpel oeuvre en faveur des professionnels du livre en Aquitaine mais nous voulons aussi positionner l'agence comme un outil de médiation du patrimoine écrit en direction des particuliers, des jeunes, des chercheurs. Cette galerie virtuelle en est l'illustration, elle sera bientôt mise à la disposition de l'Education Nationale et accessible depuis le portail de la Banque numérique du savoir d'Aquitaine (BNSA, www.bnsa.patrimoines.aquitaine.fr, ndlr). En juin 2008, les créations vidéo du site seront présentées au festival « Pocket Films », au Centre Pompidou, à Paris. Nous souhaitons développer le partenariat avec ce festival pour créer un temps de dialogue autour du patrimoine écrit. En croisant ce patrimoine emprunt de modernité à

des pratiques contemporaines, nous approchons les jeunes différemment. C'est un pari.

AEC : Vous l'évoquiez, l'Arpel oeuvre toute l'année dans le domaine de l'économie du livre. Le secteur, notamment les librairies indépendantes, est aujourd'hui concurrencé par d'importants acteurs de la vente en ligne. Comment permettre aux indépendants d'exister sur la toile ?

P.V : C'est l'objet d'une étude nationale menée actuellement par l'Arpel pour le compte du Syndicat de la librairie française. Aujourd'hui, Internet représente 5% à 6% du chiffre d'affaire de la vente de livres en France. Dans ce contexte, les libraires indépendants doivent trouver une visibilité sur la toile. L'étude, qui comprend un volet commercial et un volet sociologique, permettra de déterminer si ce sera un portail de vente en ligne, un site d'information sur les contenus ou un catalogue des librairies indépendantes. Résultats en novembre. L'enjeu est de taille et la Région, qui mène une politique active en faveur du livre, a d'ailleurs investi 90 000 euros dans ce programme.

AEC : L'Arpel a lancé son nouveau site internet en avril dernier avec, à la clé, de nouveaux services.

P.V : Nous proposons en effet un service juridique en ligne aux acteurs de la filière du livre en Aquitaine. Sur demande, ils sont mis en relation téléphonique avec un cabinet d'avocats et peuvent aussi consulter une « foire aux questions » juridiques sur notre site.

En ce qui concerne les chantiers à engager, je souhaiterais que l'Arpel relaye, d'ici à fin 2008, les appels d'offres publics lancés par les collectivités pour les achats de livres. Ces appels d'offres représentent 5% des achats de livre en France, un marché actuellement occupé par de grosses structures spécialisées en la matière. Mieux informés, les libraires indépendants seront en mesure de répondre à ces appels d'offres. Je souhaiterais également créer un portail commun des bibliothèques municipales, à l'échelle de la Communauté urbaine de Bordeaux par exemple. Il permettrait au public de connaître l'étendue du fonds des bibliothèques et de savoir où et quand un livre peut être disponible. Ce chantier n'est pour le moment qu'une idée mais elle me paraît réalisable à moyen terme.

<http://arpel.aquitaine.fr/frab/>

